



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE

EBE LCL 2

SESSION 2019

**CAPES  
CONCOURS EXTERNE  
TROISIEME CONCOURS  
ET CAFEP CORRESPONDANTS**

**Section : LETTRES CLASSIQUES**

**ÉPREUVE ÉCRITE À PARTIR D'UN DOSSIER :  
ÉPREUVE DE LATIN ET DE GREC**

Durée : 6 heures

*Les dictionnaires bilingues :*

*- latin-français Bornecque, Gaffiot (y compris la nouvelle édition 2000), Goelzer et Quicherat sont autorisés pour la version latine.*

*- grec-français Bailly, Georgin et Magnien-Lacroix sont autorisés pour la version grecque.*

*L'usage de tout ouvrage de référence, de tout autre dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.*

*Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.*

**NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.**

**Tournez la page S.V.P.**

A

## INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

▪ **Concours externe du CAPES de l'enseignement public :**

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
E B E	0 2 0 1 E	1 0 2	7 4 1 7

▪ **Concours externe du CAFEP/CAPES de l'enseignement privé :**

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
E B F	0 2 0 1 E	1 0 2	7 4 1 7

▶ Troisième concours du CAPES de Lettres classiques de l'enseignement public :

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
E B V	0 2 0 1 E	1 0 1	7 4 1 7

**I/ TRADUCTION (/ 15 points)****I/A GREC**

*À la fin de La République, Socrate raconte à Glaucon le mythe d'Er le Pamphylien. Laisse pour mort sur son bûcher funéraire, Er reprend conscience et relate ce qu'il a vu dans l'au-delà : au terme d'un long voyage, les âmes des défunts arrivent dans la plaine du Léthé.*

1 Καὶ γὰρ εἶναι<sup>1</sup> αὐτὸ κενὸν δένδρων τε καὶ ὅσα γῆ φύει. Σκηναῖσθαι οὖν σφᾶς<sup>2</sup> ἤδη ἐσπέρας γιγνομένης παρὰ τὸν Ἀμέλητα ποταμὸν, οὗ τὸ ὕδωρ ἀγγεῖον οὐδὲν στέγειν. Μέτρον μὲν οὖν τι τοῦ ὕδατος πᾶσιν ἀναγκαῖον εἶναι πιεῖν, τοὺς δὲ φρονήσει μὴ σφζομένους πλέον πίνειν τοῦ μέτρου· τὸν δὲ ἀεὶ πίνοντα πάντων ἐπιλανθάνεσθαι. Ἐπειδὴ δὲ κοιμηθῆναι καὶ μέσας  
5 νύκτας γενέσθαι, βροντὴν τε καὶ σεισμὸν γενέσθαι, καὶ ἐντεῦθεν ἐξαπίνης ἄλλον ἄλλη φέρεσθαι ἄνω εἰς τὴν γένεσιν, ἄπτοντας ὥσπερ ἀστέρας. Αὐτὸς δὲ τοῦ μὲν ὕδατος κωλυθῆναι πιεῖν· ὅπη μέντοι καὶ ὅπως εἰς τὸ σῶμα ἀφίκοιτο, οὐκ εἶδέναι, ἀλλ' ἐξαίφνης ἀναβλέψας ἰδεῖν ἕωθεν αὐτὸν κείμενον ἐπὶ τῇ πυρᾷ<sup>3</sup>.

Καὶ οὕτως, ὃ Γλαύκων, μῦθος ἐσώθη καὶ οὐκ ἀπώλετο, καὶ ἡμᾶς ἂν σώσειεν, ἂν πειθώμεθα  
10 αὐτῷ, καὶ τὸν τῆς Λήθης ποταμὸν εὖ διαβησόμεθα καὶ τὴν ψυχὴν οὐ μίανθησόμεθα· ἀλλ' ἂν ἐμοὶ πειθώμεθα, νομίζοντες ἀθάνατον ψυχὴν καὶ δυνατὴν πάντα μὲν κακὰ ἀνέχεσθαι, πάντα δὲ ἀγαθὰ, τῆς ἄνω ὁδοῦ<sup>4</sup> ἀεὶ ἐξόμεθα καὶ δικαιοσύνην μετὰ φρονήσεως παντὶ τρόπῳ ἐπιτηδεύσομεν.

Platon, *République*, livre X, 621 a 2-c 6,  
Texte établi par Émile Chambry, Paris, C.U.F, 1934.

<sup>1</sup> Les infinitifs dépendent du verbe introduisant le récit d'Er (*Er rapporte que...*).

<sup>2</sup> Les âmes des défunts.

<sup>3</sup> Bûcher funéraire.

<sup>4</sup> Allusion au chemin de bonheur et aux récompenses qui attendent le philosophe et le sage après la mort.

## I/B LATIN

*Descendu aux Enfers, Énée parvient aux Champs Élysées où demeurent les âmes des bienheureux. Là, il retrouve son père Anchise et découvre le vallon où coule le Léthé.*

- 703 Interea uidet Aeneas in ualle reducta  
seclusum nemus et uirgulta sonantia siluae,  
Lethaeumque domos placidas qui praenatat amnem.  
Hunc circum innumerae gentes populique uolabant,  
ac ueluti in pratis ubi apes aestate serena  
floribus insidunt uariis et candida circum  
lilia funduntur, strepit omnis murmure campus.
- 710 Horrescit uisu subito causasque requirit  
inscius Aeneas, quae sint ea flumina porro,  
quiue uiri tanto compleverint agmine ripas.  
Tum pater Anchises : « Animaе, quibus altera fato  
corpora debentur, Lethaei ad fluminis undam  
715 securos latices et longa obliuia potant.  
Has equidem memorare tibi atque ostendere coram  
iampridem, hanc prolem cupio enumerare meorum,  
quo magis Italia mecum laetere reperta. »  
« O pater, ane aliquas ad caelum hinc ire putandum est
- 720 sublimis animas iterumque ad tarda reuerti  
corpora ? Quae lucis miseris tam dira cupido ? »  
« Dicam equidem nec te suspensum, nate, tenebo »  
suscipit Anchises atque ordine singula pandit.

Virgile, *Énéide*, chant VI, vers 703-723.  
Texte établi par Jacques Perret, Paris, C.U.F., 1978.

## II/ QUESTION (/ 5 points)

À partir du texte de la version grecque et de sa mise en relation avec le document complémentaire, vous proposerez un projet de lecture à l'intention d'une classe de Terminale. Dans une perspective d'enseignement, vous mobiliserez vos connaissances historiques, littéraires, culturelles et stylistiques pour interroger la manière dont poètes et philosophes antiques pensent l'oubli.

### Document complémentaire :

Michèle Simondon, *La mémoire et l'oubli dans la pensée grecque jusqu'à la fin du V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Psychologie archaïque, mythes et doctrines*, Les Belles Lettres, collection Études Mythologiques, Paris, 1982, p. 135-136.

*L'helléniste Michèle Simondon se penche ici sur l'ambiguïté de la figure mythologique et de la notion d'oubli dans la culture grecque.*

« L'ambivalence de l'oubli est illustrée par les deux traditions opposées présentes dans la *Théogonie* d'Hésiode : celle de λησμοσύνη κακῶν<sup>5</sup>, œuvre de Mnémosyne, et celle de Λήθη, fille d'Eris στυγερή<sup>6</sup>. Les deux natures de l'oubli sont nettement distinctes chez Pindare comme chez Hésiode. Il est vrai que Pindare a le plus souvent désigné le mauvais oubli, soit comme faute rituelle, soit comme négation de la gloire ; mais il a aussi reconnu la valeur positive de l'oubli non pas seulement comme simple soulagement des peines, ἐπίλασιν καμάτων [*Pythique*, I, 46], mais comme une sorte d'effacement, d'oblitération du passé. « Rien de nos actions ne peut être anéanti, mais un sort favorable peut les précipiter dans l'oubli » [*Olympique* II 20]. Cet enseignement optimiste de la deuxième *Olympique*, appliqué à Théron d'Agrigente à travers le mythe de Cadmos, reste exceptionnel dans l'œuvre de Pindare comme dans la pensée grecque ancienne et il est rare de voir l'oubli débarrassé de sa force maléfique, même quand il constitue un remède à tous les maux. Les nourritures d'oubli, thème de nombreuses légendes folkloriques, sont à la fois un mal et un bien, poison et remède. C'est cet aspect double de l'oubli, considéré comme un φάρμακον, qui apparaît dans un certain nombre d'épisodes odysseens. D'une façon générale, l'*Odyssee*, poème du retour, multiplie les obstacles à ce retour. Beaucoup de ces obstacles échappent au contrôle et à la volonté du héros, tempête, écueils marins, monstres... Mais beaucoup aussi sont des tentations et la principale tentation est celle de l'oubli.

Dans la grande scène du banquet de Sparte, Hélène interrompt les lamentations des convives qui évoquent les souvenirs de Troie en offrant le *népenthès*, drogue qu'elle jette dans le vin [*Odyssee*, 4, 220 sq.] : « Cette drogue, calmant la douleur, la colère, dissolvait tous les maux ; une dose au cratère empêchait quiconque en avait bu de verser une larme, quand bien même il aurait perdu son père et sa mère, quand de ses propres yeux il aurait devant lui vu tomber sous le bronze un fils... ». Le *népenthès*, qui n'ôte pas la mémoire, dispense seulement l'oubli des maux dans le cœur de ceux qui se souviennent de Troie. »

---

<sup>5</sup> λησμοσύνη κακῶν : l'oubli des malheurs.

<sup>6</sup> στυγερή : cruelle.